



LES ACTES DU FORUM

30 & 31 OCTOBRE 2013



 **MZK Group**

SOMMAIRE

■ Mot du Parrain	p. 4
■ Mot du Président de MZK-MD	p. 5
■ Introduction	p. 6
■ Contexte	p. 7
■ Cérémonie d'ouverture	p. 8
■ Communications en plénière	p. 9
■ Résolutions finales	p. 13
■ Cérémonie de clôture	p. 14
■ Tableau récapitulatif des intervenants	p. 15
■ Le Comité Scientifique AEF 2013	p. 16
■ Partenaires AEF 2013	p. 17
■ AEF 2013 en images	p. 18

MOT DU PARRAIN



Marcel ZADI KESSY

PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE MZK GROUP
PARRAIN DE L'AFRICAN ECONOMIC FORUM

L' action politique n'a de sens que si elle s'inscrit dans une éthique de promotion humaine et de développement durable.

L'histoire enseigne que la politique, qui privilégie la récompense immédiate, s'articule de ce fait sur des préoccupations basement égoïstes et matérialistes. Cette politique méprise les intérêts majeurs et vitaux des peuples concernés ; elle est disqualifiée d'avance et vouée, par conséquent, à l'échec à plus ou moins long terme.

Nul n'a le droit d'être heureux seul et une hirondelle ne faisant pas le printemps, la lutte contre la pauvreté dans les communautés, à l'image de ce qui se fait à YACOLIDABOUO, porterait véritablement ses fruits et serait bénéfique à notre nation, si les organisations locales parvenaient à être plus crédibles et à influencer l'élaboration des stratégies au niveau national.

La pauvreté ne se partage pas ! On n'a pas le droit d'en faire un mal héréditaire. Elle ne doit pas être léguée en héritage aux générations futures.

Œuvrer inlassablement dans notre pays et dans nos communautés afin de réussir à faire reculer les frontières de la pauvreté n'est pas quelque chose d'impossible, d'inatteignable. C'est un devoir moral, un impératif social et politique, pour préserver notre société des conflits et du chaos.

Alors, engageons-nous dès maintenant, à quelque niveau de responsabilité qu'on se situe, à aider notre pays à progresser en nous organisant efficacement pour créer plus de richesses à partager.

Cette lutte contre la pauvreté doit s'inscrire au-dessus des chapelles politiques et des considérations ethniques ou religieuses, car la pauvreté n'a ni parti politique, ni religion, ni ethnie.

Elle recrute partout, un pauvre est un pauvre !

La pauvreté doit être âprement combattue et c'est au prix de ce combat sans répit que les générations futures et notre pays seront préservés de ce mal.

Vive l'African Economic Forum 2013.
Je vous remercie. ■

MOT DU PRÉSIDENT DE MZK-MD



ANGE-ISAAC AKA
PRÉSIDENT DE MZK-MD

L'African Economic Forum en est déjà à sa cinquième édition. C'est une rencontre dédiée d'une part, à la réflexion sur les

questions de développement auxquels font face les pays africains et d'autre part, à l'action indispensable des acteurs de développement sur le terrain, au plus près des communautés pour accompagner les efforts des pouvoirs publics nationaux et des partenaires supranationaux visant à améliorer les conditions de vies des dites communautés. En ce qui concerne le volet de la réflexion, d'aucun pourrait nous objecter la multitude de rencontres, de colloques, de séminaires, de sommets, etc, organisés ici et ailleurs, par des organisations aux noms les plus prestigieux les uns que les autres, toujours sur les sempiternelles questions du développement de l'Afrique, d'où leur interrogation légitime sur ce que l'AEF pourrait apporter de plus.

En effet, l'AEF veut participer aux débats et contribuer à la réflexion sur la base d'expériences pratiques de développement conduites dans les communautés et ayant enregistré des succès notables, notamment en matière de structuration au plan institutionnel, économique, culturel, environnemental et même en terme de création de richesses. Ceci, que ce soient des Associations, des ONG nationales ou internationales, des Fondations ou même des agences gouvernementales qui en sont à l'origine.

Ainsi, les précédentes éditions de l'AEF ont bénéficié du cadre conceptuel et pratique de l'expérience de développement de proximité de 40 années menée par le Président Marcel ZADI KESSY dans la région de Soubré en Côte d'Ivoire, dénommée OUYINE et déclinée aujourd'hui dans le vocable Yacoli Village Ecole Ouverte.

Cette démarche permettra en outre

de donner voix au chapitre à d'autres organisations qui font un travail de terrain remarquable mais qui restent cependant souvent assez méconnues. Voilà donc, au plan de la réflexion, ce que l'AEF se propose d'apporter de plus.

A la suite de la question de la réflexion, se pose maintenant celle de la contribution concrète de l'AEF à l'action de développement.

La mise en œuvre de la plupart des résolutions issues des débats sont du ressort des pouvoirs publics. Et même si des actions de lobbying sont menés auprès des décideurs administratifs et politiques, force est de reconnaître que face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés tous les jours, il n'est pas aisé de faire aboutir de telles démarches. C'est pourquoi, tout en partageant les conclusions de nos assises au plus grand nombre, nous ambitionnons de les faire mettre en œuvre, aux côtés des autorités politiques et administratives, par l'ensemble des acteurs de développement locaux, non pas de façon isolée, mais bien en créant les synergies d'actions indispensables à des impacts significatifs sur la qualité de vie des populations, au niveau local, tant en milieu rural qu'urbain.

C'est dans cette visée que le salon dédié à ces différents acteurs et qui fait partie intégrante de l'African Economic Forum a été pensée. Il devra à maturité constituer un véritable marché du développement local, permettant de confronter l'offre et la demande en financement de projets / programmes ou de toute autre initiative de développement de proximité sur le continent africain.

Ce salon permettra donc aux organismes publics, parapublics et privés de mieux faire connaître leurs services et les innombrables opportunités d'appuis dont ils recèlent et contribuera ainsi à terme, à mettre en œuvre au niveau microéconomique, les résolutions issues de l'African Economic Forum. ■

INTRODUCTION

L'AfricanEconomic Forum (AEF) offre un cadre d'échange aux intellectuels, décideurs, entrepreneurs sociaux et acteurs africains de développement pour explorer les nouveaux paradigmes de la gouvernance et des politiques économiques et sociales à vulgariser sur le continent.

La 5^{ème} édition (AEF 2013) s'est déroulée les 30 et 31 octobre 2013 à l'espace CRRAE-UMOA Abidjan plateau sur le thème « **Aides publiques et privées au développement en Afrique : Quel changement pour le développement ?** ». Elle a enregistré la présence effective de 300 participants et d'environ 1000 visiteurs.

Placé sous le parrainage de M. Marcel ZADI KESSY, Président du Conseil Economique et

Social de Côte d'Ivoire, parrain naturel de MZK-MD ; sous la Présidence du Docteur Raymonde GOUDOU COFFIE, Ministre de la Santé et de la Lutte contre le Sida de Côte d'Ivoire, cette cinquième édition de l'AEF a vu la participation de plusieurs experts du domaine du développement local qui ont partagé leurs expériences avec le public à travers trois (3) sessions déclinées en trois (3) sous-thèmes chacune.

Les débats au cours de ce forum ont permis de mettre en exergue plusieurs solutions pour une meilleure utilisation des aides publiques et privées au développement. Le présent rapport s'efforce de retracer les moments forts des travaux en partant du contexte qui a justifié le choix du thème jusqu'à la restitution des recommandations finales issues de cette rencontre. ■



Visite des stands par la Ministre Raymonde GOUDOU COFFIE et le Comité de Direction SODECI avec à sa tête M. Basile EBAH, Directeur Général

CONTEXTE

Dans plusieurs études et recherches sur les systèmes économiques des pays en développement (PED), il est soutenu que les financements extérieurs ne se sont jamais effectués de manière linéaire et de façon toujours significative. En effet, au-delà des ressources propres tirées pour la plupart de l'exploitation des matières premières, la majorité des pays africains a eu recours, depuis les indépendances, à un financement extérieur essentiellement public sur le plan bilatéral comme multilatéral. Il s'agit pour l'essentiel d'aide publique au développement, c'est-à-dire de dons ou de prêts liés destinés à des projets de développement.

A la suite de cette phase de croissance des flux de capitaux publics étrangers en direction des PED, le financement par des capitaux privés étrangers reprend progressivement dans les années 70. En effet, la rapide croissance économique et les garanties que présentent les Etats en développement semblent suffisantes pour les banques commerciales, qui considèrent désormais les prêts à ces pays comme de « bons risques ». Ces prêts bancaires directs aux États prennent donc le relai, sous l'effet d'une forte croissance des dépôts de pétrodollars qu'il faut rentabiliser.

La privatisation progressive du financement des PED dans les années 70 et 80 est donc très nette. Aussi, le boom des prix des matières premières incite ces pays à s'engager dans des modèles de développement économique avec davantage de demande de prêts et d'endettement, pour financer les investissements. Pour ce faire, ils appliquent différentes stratégies allant de l'import-substitution jusqu'à l'ajustement structurel en passant par les industries « naissantes ».

Selon certains spécialistes, les crédits obtenus par ces pays n'ont guère été utilisés rationnellement : au lieu de financer des investissements productifs, seuls susceptibles de renforcer la capacité exportatrice du

débiteur et de générer les flux de devises nécessaires au remboursement de la dette, les gouvernements des pays endettés se sont lancés dans des programmes d'investissement à la rentabilité parfois douteuse et souvent inadaptés aux besoins locaux. L'endettement trop élevé et l'engagement financier dépassent la capacité de remboursement. Les déficits structurels s'aggravent avec les difficultés liées au paiement du service de la dette. En d'autres termes, toutes les stratégies de développement adoptées ont montré des dysfonctionnements économiques, sociaux et institutionnels.

Aujourd'hui, l'économie mondiale est en crise et se traduit en Afrique par un taux de pauvreté élevé. Dans la plupart des pays africains, le secteur informel est important et le manque de ressources financières retarde davantage la mise en œuvre des changements structurels indispensables. Le binôme crédit-aide se traduit en impasse de dettes qui, de versements en rééchelonnements, continue d'entraver la croissance des pays d'Afrique. Face à cette situation, l'on observe une réduction drastique de l'aide privée et le plafonnement de l'aide publique.

Au regard de ces constats sur les Aides publiques et privées dans les pays en développement, des interrogations demeurent et deux axes de réflexions semblent se dégager :

- Quelles réformes et changements structurels du système de l'aide au développement doivent être opérés pour une meilleure adéquation entre l'aide publique ou privée et les priorités nationales de développement des pays africains?
- Pour une aide à la croissance et au développement économique et social, quel processus novateur de transformation et d'aboutissement de projet de société entrevoir et proposer ? ■

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions successives de M. Ange-Isaac AKA, Président de MZK-MD, le Mot de la Fondation Orange-Côte d'Ivoire Télécom, partenaire de l'évènement et enfin, les allocutions de M. Bernardin KOUADIO KOUAME, Directeur de Cabinet du Président du Conseil Economique et Social, représentant le Président Marcel ZADI KESSY et du Docteur Raymonde GOUDOU COFFIE, Ministre de la Santé et de la lutte contre le Sida, qui a ouvert la cérémonie.

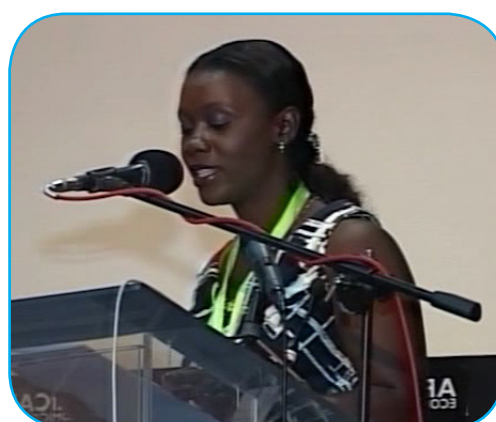
Ces allocutions ont été suivies de la communication introductive de M. Claude KOUTOUA, Directeur Qualité CIE-SODECI, membre du Comité Scientifique. Cette communication, livrée au nom du Comité Scientifique de l'AEF, a décliné les objectifs et le contenu du Forum. Elle a, par ailleurs, insisté sur les attentes relatives aux différentes sessions devant aborder les caractéristiques de l'aide dont l'Afrique a besoin pour son développement, les conditions d'utilisation de cette aide et les secteurs clés d'affectation. ■



Dr. Raymonde GOUDOU COFFIE , Ministre de la Santé et de la lutte contre le SIDA, lors de son allocution d'ouverture



M. Ange-Isaac AKA, Président de Marcel ZADI KESSY-Management & Développement (MZK-MD)



Mme Claudine KOUADIO
Responsable Projet Fondation Orange-CIT

COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE

Les débats ont été particulièrement enrichissants, tant par la qualité des exposés que par la pertinence des interventions et des partages d'expériences auxquels les communications ont donné lieu. Les contributions des personnes ressources se sont articulées autour de trois sessions consacrées respectivement aux thèmes suivants :

- **De quelles aides l'Afrique a-t-elle besoin ?**
- **Conditions pour la bonne utilisation des aides publiques et privées au développement**
- **Secteurs clés d'affectation des aides publiques et privées pour un véritable développement des pays africains.**



Une vue de l'assistance - Cérémonie d'ouverture AEF 2013

Les débats sur le type d'aide dont l'Afrique a besoin pour son véritable développement ont permis de dresser le bilan des aides du point de vue des bailleurs, du point de vue des bénéficiaires et d'esquisser la typologie et les caractéristiques d'une aide plus conforme aux besoins de l'Afrique.

Les communications ont révélé, eu égard à ce qui précède, que l'Afrique en général et l'Afrique subsaharienne en particulier, est la région du monde qui a reçu la part de l'aide internationale la plus importante.

Les chiffres n'ont qu'une importance relative ici, mais, en citer quelques-uns permet

d'avoir des repères. Ainsi, l'Afrique a reçu 1250 milliards de dollars d'aides publiques, de 1958 à 2002 selon les chiffres fournis par l'ONU. Corrélativement, en 2005, la part de l'aide internationale est de 44 dollars pour un africain (c'est deux fois plus qu'en 2000, et trois fois la moyenne mondiale) contre 20 dollars pour un habitant de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique Latine.

Alors que pour la plupart des autres régions, l'aide internationale n'a plus qu'une valeur symbolique, il se crée en Afrique, une véritable dépendance par rapport à cette aide sans laquelle un certain nombre d'Etats ne peuvent aujourd'hui assurer leurs fonctions régaliennes. Cette évidence est ressortie des exposés des conférenciers et des échanges interactifs avec l'assistance. Une question légitime a été au centre des débats, au regard de ce qui précède : Ces milliards de dollars d'aide internationale ont-ils entraîné le développement ? Ont-ils amélioré de façon substantielle, les conditions de vie des populations africaines ?

La réponse à cette interrogation est mitigée. En effet, il a été démontré que les différents palmarès du développement publiés chaque année par les Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le Développement : PNUD) sont chroniquement alarmants de ce point de vue. Ces palmarès porte sur les Indicateurs de Développement Humain (IDH) : revenu annuel par habitant, espérance de vie et niveau d'instruction.

Depuis les années 1970 jusqu'à la dernière publication, les Etats d'Afrique Subsaharienne se retrouvent en queue de peloton. En effet, en 1990, on ne trouve aucun Etat africain parmi les 100 premiers du classement de l'IDH. En revanche, les 17 qui ferment la marche sont des subsahariens. En 2000, on ne trouve aucun pays africain

COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE

parmi les 100 premiers, mais 23 pays d'Amérique Latine et 10 d'Asie y figurent, et ce, contrairement à 1990.

En 2011, aucun bouleversement n'est à noter, dans le classement mondial pour les pays africains et l'Afrique subsaharienne n'est pas particulièrement bien lotie.

Face à ce sombre tableau, une question majeure a été longuement débattue à savoir : quelles sont la typologie et les caractéristiques de l'aide conforme aux besoins de l'Afrique ? Cette question n'est pas superflue quand on se rappelle que l'aide liée n'a pas atteint les effets escomptés en Afrique.

En effet, l'inégalité des revenus tend à augmenter sous l'ajustement structurel commandé par l'aide, particulièrement lorsqu'une économie est en croissance et que les conditionnalités de l'aide sont dures et rigoureusement appliquées, sous la forme d'une thérapie de choc.

Les échanges ont révélé que ces dernières années, la communauté internationale a évolué vers le principe de l'allocation sélective (sélectivité de l'aide), sur la base de la performance des pays, qui est plus conforme aux besoins et aux réalités de l'Afrique. De ce point de vue, il est apparu au cours des débats, que ce dont l'Afrique a le plus besoin, c'est d'une véritable révolution de la pratique de l'aide, de nature à mettre un terme à certains bricolages hasardeux dont le résultat est la perpétuation du sous-développement.

En matière d'aide, les africains doivent être les acteurs majeurs dans l'expression de leurs besoins, dans la définition des priorités et surtout dans la direction des opérations, en impulsant les initiatives, fournissant l'accompagnement technique et financier, pour un temps limité.

Les discussions ont abouti à la conclusion

que l'Afrique a besoin d'une aide plus sélective, axée sur des résultats avec des méthodes d'évaluation scientifique. Pour ce faire, les préalables suivants ont focalisé l'attention des participants au Forum : une évaluation rigoureuse de l'aide octroyée à l'Afrique depuis les indépendances, une expertise non moins rigoureuse des résultats obtenus, une critique constructive de toutes les formes, une harmonisation des moyens et méthodes de l'aide par pays et par région, la création d'un organisme spécifique chargé du contrôle de la bonne pratique de l'aide au développement, dont les conclusions seront publiées tous les ans en toute transparence et portées à la connaissance des États et des peuples bénéficiaires de l'APD.



Quelques invités d'honneur AEF 2013

Au-delà des caractéristiques de l'aide dont l'Afrique a besoin pour son développement, la question connexe des conditions de la bonne utilisation de cette aide a interpellé les personnes ressources et alimenté les échanges.

Le Forum a abordé cette question autour de trois axes à savoir : l'instauration de la paix et de la sécurité, la pratique de la bonne gouvernance et la mise en place d'un cadre réglementaire approprié et propice au climat des affaires. Ces exigences ont été au centre des débats de la deuxième session de l'AEF 2013.

COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE

En effet, l'instauration et la promotion durable de la paix et de la sécurité sur le continent africain est une condition sine qua non au développement de l'Afrique et au succès des initiatives d'aide publique et privé au développement en faveur des peuples africains.

Cependant, un paradoxe a été relevé avec insistance au cours des échanges qui se sont articulés autour de la communication consacrée à la paix et la sécurité. Depuis 1990, l'industrie de l'aide au développement a occupé une place importante dans des sociétés qui ont progressivement basculé vers la violence et l'instabilité politique.

Forts de ce constat, les Etats africains s'efforcent de donner une réponse aux questions suivantes : comment faire en sorte que la paix et la sécurité soient assurées sur le continent ? Comment comprendre, prévenir et régler les conflits qui ravagent le continent et quelles sont les chances de succès des initiatives d'aide internationale en Afrique.

En réponse à ces questions, il a été unanimement admis que les premiers à rechercher les réponses à ces interrogations qui se posent de plus en plus avec acuité, sont les Etats africains eux-mêmes.

Aussi la définition d'un cadre approprié pour prévenir et régler les conflits africains demeure-t-elle une utopie pour le moment quand on s'en tient au contexte sociopolitique de nos Etats.

De prime abord, il a été noté que la promotion de la paix et d'un développement durable en Afrique, requiert une véritable stratégie de prévention des conflits. La place de plus en plus prépondérante de la prévention des conflits s'explique certainement par une nécessité actuelle liée à la crise du modèle traditionnel du maintien de la paix en Afrique.

La condition essentielle d'un développement durable et partagé en

Afrique, passe par des institutions fortes et transparentes. Les conditionnalités économiques et politiques étant désormais imposées aux bénéficiaires de l'aide, la question des bonnes pratiques de gouvernance a été placée au premier rang des priorités nationales des Etats et au nombre des exigences des donateurs de l'aide. L'AEF a donc consacré une place de choix à la question de la gouvernance. Ainsi, la gouvernance se trouve au premier rang des critères appliqués par les institutions financières internationales, pour déterminer l'accessibilité à l'aide.

Les échanges sur cette question ont prouvé que les bonnes pratiques de gouvernance se réfèrent principalement à la lutte contre la corruption. En effet, ce dont l'Afrique a besoin aujourd'hui, c'est une véritable révolution de la pratique de l'aide, de nature à mettre définitivement un terme à certains comportements honteux tels que les détournements frauduleux des ressources provenant de l'aide.

Les principes de transparence et d'éthique des Gouvernements dans l'utilisation de l'aide ont, de ce point de vue, des mérites évidents qui ont fait l'unanimité.

La question des bonnes pratiques de gouvernance dans les rapports entre les acteurs du monde des affaires et l'Administration publique, est de toute évidence, liée à la mise en place d'un cadre réglementaire approprié et propice à l'environnement des affaires. La nécessité de la promotion d'un tel cadre réglementaire a été abordée au cours du Forum et a particulièrement concentré l'attention des participants.

Par ailleurs, il a été admis que l'expérience de certains pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique Latine qui sont des modèles de réussite des initiatives d'aide au développement, prouve que les aides

COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE

publiques et privées au développement doivent être orientées vers les secteurs où elles obtiennent les meilleurs rendements dans les pays en voie de développement, ce qui est de nature à garantir l'efficacité de l'aide.



M. Claude KOUTOUA, membre du Comité Scientifique de l'AEF et la Ministre NTAP N'DIAYE du Sénégal

En effet, l'aide doit être utilisée pour effectuer des investissements utiles dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures de base. A ce propos, il a été constaté que la santé est un secteur clé qui constitue le gage de l'épanouissement et du bien-être physique et psychologique des populations.

Les échanges interactifs ont permis de souligner de façon unanime, que le secteur de la santé est donc un indicateur stratégique pour mesurer l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de l'aide.

Vu ce qui précède, un constat clair tend à s'établir de lui-même, de toute évidence, on note que le secteur de la santé doit constituer une priorité dans la politique d'allocation sectorielle de l'aide. C'est un secteur névralgique dans l'amélioration des conditions de vie des populations, et à ce titre, il doit être perçu comme l'épicentre des politiques d'aide au développement.

Le secteur de l'éducation a été abordé après celui de la santé, en tant que l'un des secteurs qui doit être inscrit au nombre des priorités des discours sur l'orientation et l'allocation des aides publics et privées au développement. La lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie

des ménages a également été l'une des préoccupations majeures du Forum. A cet égard, il est apparu que le faible revenu des ménages limite l'accès aux infrastructures sanitaires et à l'éducation. Des actions concrètes et cohérentes doivent être mises en œuvre pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Les axes d'intervention retenus au terme des échanges et des communications sont les suivants : le développement de l'agriculture et des activités non agricoles, l'accès des ménages pauvres au crédit pour développer leurs activités, la diversification des activités, le désenclavement des zones rurales, le renforcement du capital humain par l'amélioration de l'état de santé, de l'accès à l'éducation, l'eau et l'assainissement.

Toutefois, il est à noter que les pauvres eux-mêmes doivent s'impliquer dans la recherche de solutions adaptées à leurs moyens pour améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, ils doivent entreprendre des actions endogènes en particulier en milieu rural dans le cadre du développement de proximité, c'est-à-dire se prendre en charge par leur propre travail d'abord !

Cela suppose que les populations vulnérables partagent la même vision du développement, qu'elles s'organisent efficacement, pour créer de la richesse et des infrastructures de base, bien gérer cette richesse et sécuriser l'environnement tout en accordant une place de choix à la formation et au renforcement des capacités des ménages pauvres.

C'est tout le sens de l'initiative Yacoli Village Ecole Ouverte (YVEO) qui a été présentée comme un modèle réussi de développement local autogéré, basé sur la participation et l'implication effective des populations bénéficiaires elles-mêmes. ■

RÉSOLUTIONS FINALES

Ces deux journées ont permis d'identifier et de proposer les outils nécessaires et les changements appropriés pour une utilisation optimisée des aides au développement en faveur des vrais destinataires, c'est-à-dire des braves populations laborieuses des milieux ruraux et semi-urbains de nos pays respectifs.

Ce changement paradigmatique est-il possible ? Autrement dit, les pays bénéficiaires des aides :

- ✓ Sont-ils prêts à gérer autrement ?
- ✓ Sont-ils prêts à donner confiance aux bailleurs de fonds ?
- ✓ Sont-ils prêts à œuvrer dans la transparence et la justice ?
- ✓ Sont-ils prêts à rendre des comptes ?
- ✓ Sont-ils prêts à accepter un vrai contrôle et la mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi et évaluation de l'utilisation des aides au développement ?

Session par session, et sous-thème par sous-thème, on peut retenir les résolutions suivantes :

- Au titre de l'évaluation de l'efficacité et des performances de l'aide au développement :
 - ✓ Créer un organisme spécifique chargé du contrôle de la bonne pratique de l'aide, dont les conclusions

seront publiées en toute transparence et portées à la connaissance des Etats et des peuples.

- ✓ Appliquer des méthodes d'évaluation scientifique des résultats de l'aide au développement.
- Au titre de l'instauration et d'un cadre juridique et réglementaire propice au climat des affaires :
 - ✓ Former les acteurs du système judiciaire au management public notamment à la démarche qualité et à la culture du résultat,
 - ✓ Promouvoir la contractualisation par l'introduction des contrats d'objectifs dans la gouvernance judiciaire.
- Au titre de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration du niveau de vie des ménages :
 - ✓ Sensibiliser et former les populations sur des pratiques d'épargne interne.
 - ✓ Vulgariser l'initiative YVEO comme un modèle réussi de lutte contre la pauvreté en milieu rural. ■



De la gauche vers la droite M. Raymond SIBALLY, M. Eugène ZADI, M. Daouda GBA, M. Bernadin Kouadio KOUAME, Dr Raymonde GOUDOU COFFIE et M. Diakité SIDIKI

LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

L'AFRICAN ECONOMIC FORUM 2013 a refermé ses portes suite à une série d'allocutions qui se sont tour à tour succédé. Il s'agit de celles du Président Ange-Isaac AKA, de M. Pierre DOUHO, Directeur de Cabinet de la Ministre de la santé et de la lutte contre le sida et de M. Bernadin KOUADIO KOUAME, Directeur de cabinet du Président du Conseil Economique et Social.

Au cours de ces déclarations finales, l'accent a été mis sur l'ampleur de la mobilisation,

la qualité des interventions et l'intérêt accordé au thème développé.

Aussi, est-il apparu que l'African Economic Forum est une initiative dont les mérites ne sont plus à démontrer dans la mesure où elle constitue une plateforme de réflexion et d'échanges et contribue à renforcer l'adhésion, la mobilisation et la participation active de tous les acteurs dans le processus de développement économique et social. ■



La visite du stand de l'ONG YVEO : la Ministre se fait expliquer le modèle de développement local



La photo de famille à la fin de la 5^{ème} édition de l'African Economic Forum

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INTERVENANTS

ACTIVITES		NOM ET PRENOMS DES INTERVENANTS	FONCTION
Parrainage		M. Marcel ZADI KESSY	Président du Conseil Economique et Social
Présidence		Dr. Raymonde GOUDOU COFFIE	Ministre de la Santé et de la Lutte contre le Sida
1^{ère} Session : De quelle aide l'Afrique a-t-elle besoin ?			
Président de la session		M. Raymond SIBALLY	Conseiller du Président du Conseil Economique et Social
Rapporteur		M. Blaise Tanoh ACKA	Economiste, Membre du Comité Scientifique de l'AEF
Intervenant	« Bilan des aides du point de vue des bailleurs »	M. El-Allassane BAGUIA	Spécialiste OMD au Bureau du PNUD à Abidjan
Intervenant	« Bilan des aides du point de vue des pays bénéficiaires : cas de la Côte d'Ivoire et du Sénégal »	M. Adama SALL	Conseiller du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances
Intervenant	« Typologie et caractéristiques de l'aide conforme aux besoins de l'Afrique »	M. Lanciné DIABY	Directeur Général du plan et de la lutte contre la pauvreté
2^{ème} Session : Conditions pour la bonne utilisation des aides publiques et privées au développement en Afrique.			
Président de la session		Pr Constant Antoine ROUX	Président de l'Union Africaine Médecine du Sport
Rapporteur		M. Franck AKAFFOU	Ingénieur Statisticien, Secrétaire Général MZK-MD
Intervenant	« Instauration de la Paix et de la sécurité »	M. Jean-Michel LAVOIZARD	Directeur Général de ARIS-INTELLIGENCE
Intervenant	« Mise en place d'un cadre réglementaire efficace (justice et environnement des affaires) »	M. Malan EHOUNOU	Président de l'ONG Transparency Justice
Intervenant	« Pratique de la bonne gouvernance »	Dr. Nable Yaya COULIBALY	Médecin de Santé Publique, diplômé de Johns Hopkins University (USA), Consultant international
3^{ème} Session : Secteurs clés d'affectation des aides publiques et privées pour un véritable développement des pays africains			
Président de la session		M. Philippe DELANNE	Vice-Président de la Fondation Atef OMAIS
Rapporteur		M. Claude ROUGEOT	Expert International, Vice-président du Comité Scientifique de l'AEF
Intervenant	« Secteur des infrastructures économiques »	M. Bruno LECLERC	Directeur de l'AFD en Côte d'Ivoire
Intervenant	« Secteur de la santé et de l'éducation »	Mme Pauline KOUYE MEOGBEU	Chargée de Programme en Genre, Culture et Droit Humain UNFPA
Intervenant	« Lutte contre la pauvreté et amélioration des conditions de vie des populations »	Pr. Théophile GNAGNE	Représentant National Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA)

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE AEF 2013



M. Daouda GBA
Directeur Général de AIDES
Président du Comité Scientifique
de l'AFRICAN ECONOMIC FORUM



M. Claude KOUTOUA
Directeur Qualité
CIE - SODECI



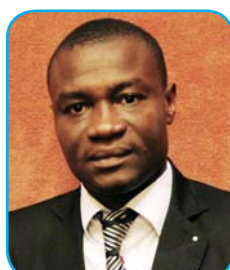
M. Claude ROUGEOT
Expert Consultant International



M. Blaise Acka TANOH
Economiste



M. Ange-Isaac AKA
Président de Marcel ZADI KESSY -
Management & Développement



M. Ange TRA BI
Président de la Fondation
Marcel ZADI KESSY



M. Franck AKAFFOU
Secrétaire Général de
Marcel ZADI KESSY - Management
& Développement



M. Christian NANOU
Responsable des Opérations Adjoint
de INTELLIGENCE Sarl



M. Charles J. ANZIAN
Coordonnateur AEF

REMERCIEMENTS PARTENAIRES AEF 2013



Marcel ZADI KESSY Group



AFRICAN ECONOMIC FORUM



Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire



Fondation Marcel ZADI KESSY Côte d'Ivoire



Fondation orange côte d'ivoire



Abidjan.net



Fédération des ONG de Développement de Côte d'Ivoire



NOSTALGIE Sérieusement Décalée



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



BOUYGUE ENERGIE & SERVICE



COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE



Eau et Assainissement pour l'Afrique



FOXTROT International



YACOLY Village Ecole Overté



United Nations Population Fund



REGICOM SA



Commission Nationale de la Francophonie



OUYINE



Société Ivoirienne de Véhicules et Engins



GROUPEMENT DES SERVICES EAU ET ELECTRICITE



CROIX ROUGE CÔTE D'IVOIRE



Fondation AMAN-Internationale



ONG Femme Battante

AEF 2013 EN IMAGES



la Solidarité Numérique, une autre contribution de la Fondation Orange-Côte d'Ivoire Telecom à l'éducation

Le projet **Solidarité Numérique** de la Fondation Orange-Côte d'Ivoire Telecom regroupe toutes les actions qu'elle mène en faveur de l'éducation et pour la réduction de la fracture numérique :

- ▲ **aider** les élèves des écoles primaires, collèges, lycées publics, grandes écoles et Instituts de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) à l'usage de l'outil informatique
- ▲ **renforcer** les capacités des DREN, IEP et autres services rattachés au Ministère de l'Éducation Nationale
- ▲ **faciliter** l'accès des élèves à Internet
- ▲ **récompenser** et encourager l'excellence en milieu scolaire

En 8 mois, la Fondation Orange-Côte d'Ivoire Telecom a offert 867 ordinateurs reformés à 44 établissements et services du Ministère de l'éducation nationale; du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ; et du Ministère des PTIC.

Aujourd'hui, environ 62 000 personnes bénéficient de ce projet.

Pour cette première phase, ce sont plus de **1000 ordinateurs** que la Fondation Orange-Côte d'Ivoire Telecom offre.



Lycée Moderne de Kouto



Institut Nationale Polytechnique Houphouët -Boigny de Yamoussoukro



Lycée Moderne de Treichville



Centre d'Enseignement Professionnel de Port-Bouët

les structures bénéficiaires

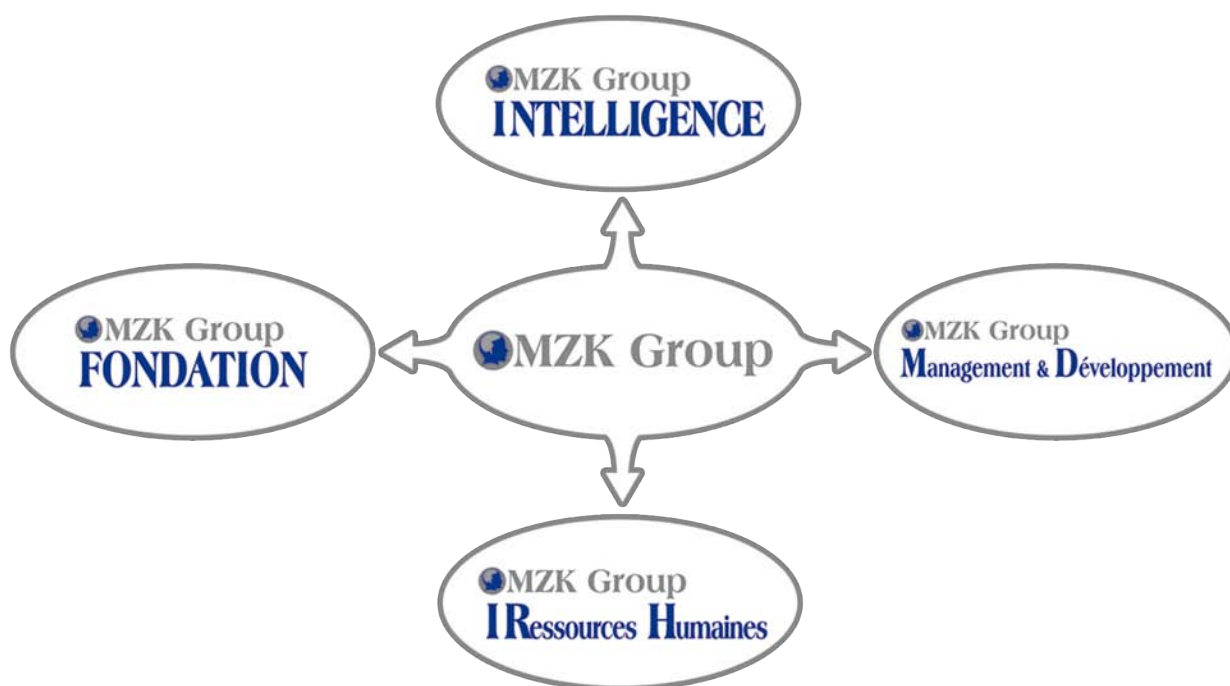
Région	Structures	Effectifs	Nombre de PC offerts	Dates d'installation
Sud	Centre Saint-Thérèse	240	10	24-mai-12
	Lycée Moderne Andokoi de Yopougon	5 200	50	18-déc.-12
	Lycée Jeune Fille de Yopougon	3 000	30	18-déc.-12
	Lycée Harris d'Adjamé	2 547	20	14-déc.-12
	Lycée Moderne de Treichville	4 600	40	17-déc.-12
	Centre d'Enseignement Professionnel de Port-Bouët	1 700	30	17-déc.-12
	IFEFF de Port-Bouët	125	20	26-sept.-12
	IFEFF de Yopougon	150	5	16-nov.-12
	IFEFF de Grand-Bassam	65	5	14-nov.-12
	IFEFF de Koumassi	150	5	17-nov.-12
	CSC de Bingerville	500	10	31-janv.-12
	Ministère des PTIC	-	1	30-oct.-12
	Lycée Municipal de Port-Bouët	4 300	25	31-janv.-13
	Collège Moderne de Cocody	3 000	20	31-janv.-13
	Lycée Municipal d'Abobo	4 700	25	31-janv.-13
	ECG	2 500	70	13-mars-13
	CTF d'Agboville	550	25	01-mai-13
	Lycée municipal 1 de San Pédro	1 500	20	04-avr.-13
	Lycée Sainte-Marie de Cocody	1 417	10	22-avr.-13
	EPP M'Brago 1	-	5	22-mars-13
Association Livre pour tous	500	5	04-mai-13	
IFEFF d'Adiapoto	-	5	21-juin-13	

Région	Structures	Effectifs	Nombre de PC offerts	Dates d'installation
Nord	Lycée Moderne de Boundiali	3 427	30	08-nov.-12
	Lycée Moderne de Kouto	1 511	15	09-nov.-12
	Collège Moderne de Kolia	420	10	09-nov.-12
	Collège Moderne de Gbon	322	10	09-nov.-12
	Collège Moderne de Kasséré	447	10	09-nov.-12
	Lycée Moderne de Tengrele	1 823	15	10-nov.-12
Centre	Lycée Houphouët de Korhogo	3 336	30	12-févr.-13
	Collège Technique Féminin de Bouaké	500	20	29-nov.-12
	Lycée Moderne de M'bahiakro	2 112	25	30-nov.-12
	DREN de M'Bahiakro	-	3	30-nov.-12
	IFEFF de M'Bahiakro	-	5	30-nov.-12
	IEP de M'Bahiakro	-	3	30-nov.-12
	Lycée Moderne de Djékanou	1 045	15	07-févr.-13
Centre Nord	INPHB de Yamoussoukro	2 800	150	13-févr.-13
	Lycée Moderne de Dabakala	1 503	15	11-févr.-13
	Lycée Moderne de Katiola	1 935	20	11-févr.-13
	Collège Moderne de Katiola	1 291	15	11-févr.-13
Ouest	Collège Moderne de Boniérédougou	615	10	11-févr.-13
	EPP de Mangbégbyly	-	5	21-mars-13
Est	IFEFF d'Abengourou	68	5	02-févr.-12
	DREN d'Abengourou	-	5	02-févr.-12
	Lycée Départemental d'Abengourou	1 810	15	09-nov.-12

parce que vivre, c'est partager

 **fondation**
Orange - Côte d'Ivoire Telecom





Tél. : (225) 22 01 46 65 / Cel. : (225) 07 70 44 75
www.mzkgroup.info
www.africaneconomicforum.org